Remise à niveau ponctuelle des fluides frigorigènes – Cat. 1 vers A1

ENJEUX

Se préparer au passage du test de recyclage de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes – Cat.A1.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les évolutions réglementaires applicables aux fluides frigorigènes.
- Identifier les caractéristiques, usages et risques des fluides de substitution (HFC, HFO et hydrocarbures).
- Maîtriser les règles de sécurité liées à l'utilisation des fluides inflammables.
- Comprendre les principes de gestion des fluides frigorigènes et les enjeux d'efficacité énergétique.
- Préparer et sécuriser une intervention sur un équipement utilisant un fluide inflammable.
- Sélectionner les équipements et outillages adaptés à l'intervention.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de récupération, de contrôle d'étanchéité, de tirage au vide et de charge des installations.
- Appliquer les mesures de prévention appropriées lors des opérations sur les systèmes utilisant des réfrigérants inflammables

PUBLIC

Chauffagiste, électricien, frigoriste

PRÉREQUIS

- Posséder l'attestation d'aptitude catégorie 1

MÉTHODES

- Apports du formateur et vidéos
- Plateforme pédagogique

ANIMATION

Formateur avec expérience professionnelle dans le génie climatique, diplômes et attestation d'aptitude

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 8 Max : 15

À PREVOIR / A NOTER

Smartphone ou ordinateur portable ou tablette :
Supports de formation en format numérique uniquement

PROGRAMME : 1 jour (6h)

Impact des fluides frigorigènes sur l'environnement
- Le potentiel de réchauffement global
- Le potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone

Réglementation concernant les fluides frigorigènes (UE) 2024/573
- Les obligations des opérateurs, des détenteurs, des distributeurs
- Prévention des émissions de gaz à effet de serre fluorés
- Contrôle d'étanchéité
- Systèmes de détection des fuites

Principe de fonctionnement d'une installation frigorifique
- Le cycle frigorifique
- Utilisation des outillages réglementaires

Effectuer les contrôles à la mise en service
- Interprétation des mesures réalisées sur l'installation (intensité, températures)
- Utilisation de détecteurs électroniques
- Définir la périodicité de contrôle d'étanchéité

Tests théoriques tels que prévus par l'arrêté du 21 novembre 2025 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R. 543-106 du code de l'environnement pour la catégorie A1

SUIVI

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.
Epreuve théorique Question à Choix Unique QCU : 1h
L'attestation d'aptitude sera délivrée si le candidat a réussi l'évaluation théorique + attestation de formation

340 € net de taxe/ stagiaire

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment
40 Rue du Bignon, Immeuble Delta 6, 35510 CESSON SEVIGNE – SIRET 352 013 486 00043 – NDA : 533502544 35
Tél. 02 99 85 51 21 – contact@arfab-formation.fr – www.arfab-formation.fr